

CHAPITRE PREMIER

Notions générales sur le groupe des Comores

- I. Géologie.- II. Météorologie.- III. Flore.-
IV. Faune.- V. Population.- VI. Ethnographie.-
VII. Langage.-

Situation et composition du groupe des Comores.- Formation du sol.- Système et époque présumée du soulèvement.- Forme et nature des montagnes.- Composition des chaînes principales et des buttes secondaires.- Hauteur relative des points culminants.- Cours d'eau.- Dépôts d'alluvion.- Sable du littoral.- Récifs.- Coraux.-

Le groupe des Comores est compris entre les 11° et 13° de latitude sud et les 40° 30' et 43° 10' de longitude orientale ; il occupe à peu près le milieu du canal de Mozambique, à son entrée septentrionale, et se compose de quatre îles : la grande Comore, Mohéli, Anjouan et Mayotte, disposées du N.O. au S.-E. : 1, 2, 1. Le sol de ces îles, formées par des soulèvements et des éruptions volcaniques, est composé de basaltes, de trachytes, de laves, de scories, de pouzzolane, de ponces plus ou moins compactes, de grès de calcaires, de matières arénacées, et d'argiles diversement colorées. On n'y trouve pas de fossiles.

Il est difficile de rattacher le soulèvement des Comores à aucun système des chaînes de Madagascar ou de la côte d'Afrique ; ces îles ne sont pas placées comme la Providence, Jean-de-Nova, les Amirantes, les Seychelles, etc... sur la ligne de soulèvement de Madagascar, et ne peuvent être prises pour un prolongement sous-marin des chaînes de la grande île. Leur émergence tient aux éruptions qui ont sillonné dans tous les sens la mer des Indes et produit d'innombrables archipels. Dans le canal de Mozambique ces éruptions ont formé tantôt des îles, tantôt, comme aux environs des Comores, de simples bas-fonds dont la forme semi-circulaire décèle l'origine volcanique.

Quand on étudie la marche et la durée de l'érosion de certaines falaises dont on peut facilement restituer les pentes, on est conduit à penser que si plusieurs parties de ces îles sont fort anciennes, d'autres sont relativement modernes. A la vérité, les cours d'eau sont encaissés, les dépôts d'alluvion très épais, le littoral est profondément échancré ; mais ces résultats ont pu être rapidement obtenus par les pluies torrentielles qui, pendant sept mois chaque année, déversent sur les Comores une masse d'eau égale à leur surface sur une hauteur de trois mètres environ, et par l'action incessante des vagues sur les débris poncesux, les tufs volcaniques et autres couches friables du sol. Elles ne semblent pas être les restes d'un ancien continent submergé car, dans les couches de relèvement du cratère de Pamanzi, près de Mayotte, sous des amas de déjections poncesuses pleines de fragments de corail et de bombes volcaniques, on voit une couche formée par des empâtements de sable et de coquilles modernes, parfaitement analogue aux dépôts qui se forment actuellement dans la baie. Le soulèvement de cette couche moderne au-dessus du niveau de la mer où elle a été formée, et la présence du corail broyé dans les déjections du cratère, indiquent que l'émergence de Pamanzi, à Mayotte, a eu lieu pendant l'époque géologique actuelle.

Plusieurs montagnes des Comores affectent des formes géométriquement simples, comme le cône basaltique Outchougui, véritable pain de sucre, le pic Combani, le double piton de Navégarri, le morne carré, le pic d'Anjouan, etc... On trouve, aux environs, des prismes basaltiques. D'autres paraissent formées par des épanchements de basaltes poreux ; les roches basaltiques sont, d'ailleurs, très abondantes dans les Comores. On voit aussi de grosses masses de mornes superposés, comme le M'Sapéré et le Mouraniombé à Mayotte, les montagnes sont très charnues et couvertes de forêts ou tout au moins d'herbages ; nulle part le roc n'est à nu. Enfin, quelques-unes, notamment le volcan de la grande Comore, sont recouvertes d'une calotte de laves ou de scories. Je n'ai vu de cratères bien évidents qu'à Pamanzi et à la Grande Comore.

Ces formations ne paraissent pas s'être produites simultanément il semble que le sol de chaque île ait été plusieurs fois remanié ; les anciennes coulées sont disloquées et inclinées dans tous les sens ; tout le sol est accidenté, hâché de ravins profonds, et, à part quelques rares plateaux et quelques plages d'alluvion, il n'y a pas une seule plaine. Chaque île se compose d'une chaîne principale, de montagnes basaltiques ou trachytiques, et de collines secondaires qui sortent brusquement de la mer et s'élèvent graduellement vers le centre, la plupart des collines secondaires sont des buttes de relèvement ou des coulées détachées de la chaîne principale ; en y trouve des couches de grès, des roches amygdaloïdes, des laves, des tufs volcaniques, des masses d'une matière rouge ou grise qui ressemble à de la terre cuite et exhale, sous l'action des premières gouttes de pluie, une odeur de chlore assez prononcée, des argiles, des matières arénacées, des couches d'une terre blanchâtre, légère et ponceuse, formées, sans doute, par des éruptions de boue etc... Souvent les éboulements mettent à nu un sol fortement coloré en rouge, et la terre des dépôts, à l'embouchure des vallées, est généralement rougeâtre.

À Mayotte, Anjouan et à la grande Comore, la chaîne principale est orientée N.-S. Cette chaîne se bifurque dans les deux premières et envoie des rameaux vers le N.-O. Il est à remarquer que la hauteur des montagnes va en doublant successivement du Sud au Nord pour ces trois îles, ainsi les plus hauts sommets de Mayotte sont à 600 m ceux d'Anjouan à 1200m ; et ceux de la grande Comore à 2 400 m. au-dessus du niveau de la mer. La force d'expansion, dans les crévasses qui ont donné passage aux masses éruptives, paraît avoir diminué graduellement du Nord au Sud.

La grande Comore n'a pas le moindre cours d'eau ; les autres sont mieux partagées ; Mohéli, Anjouan et Mayotte ont, dans presque toutes leurs vallées, des ruisseaux d'une eau limpide et très saine ; peu abondants, pendant la saison sèche, ils deviennent des torrents ou de petites rivières pendant l'hivernage. Il s'est formé à leur embouchure des dépôts d'alluvion épais de un à 10 mètres, quelquefois marécageux et fort malsains, mais toujours d'une fertilité extraordinaire.

Sur plusieurs points des côtes le sable renferme du corail et est d'une blancheur éclatante, mais sur beaucoup d'autres il provient de la destruction de roches basaltiques, trachyti-

tiques, ou amygaloïdes, et est complètement noir, très-lourd, d'un brillant métallique, et extrêmement riche en nigrine ou en fer titané.

Chaque Comore est entourée de récifs et de coraux. Sur les côtes escarpées de la grande Comore, de Mohéli et d'Anjouan, les coraux tiennent aux assises de l'île et ne s'étendent guère au large ; excepté sur quelques points où ils sont établis sur les buttes sous-marines de relèvement et ont formé des bancs parallèles au rivage. Ils entourent Mayotte, dont le massif est beaucoup moins élevé, d'une ceinture parfaitement régulière qui laisse entre elle et l'île un chenal, large de plusieurs milles, parsemé d'îlots et de bas-fonds.

II. METEOROLOGIE -

Division de l'année.- Saison sèche.- Hivernage.- Variations de la température et de l'atmosphère.- Vents.- Pluies.- Orages.- Cyclones.- Raz-de-marée.- Tremblements de terre.-

L'année, pour les Comores, est partagées en deux saisons qui se succèdent brusquement et presque sans transition, la saison sèche et la saison humide ou l'hivernage. La saison sèche, appelée aussi bonne saison, commence en mai et finit en octobre ; elle est caractérisée par l'absence de grandes pluies et un abaissement sensible de la température. C'est la seule époque de l'année où les Comores soient à peu près saines ; la végétation s'arrête faute d'humidité, l'herbe jaunit, les plantes et certains arbres perdent leurs feuilles, et sous un ciel embrasé, on est tout étonné de retrouver l'aspect froid et dépouillé des campagnes de France au mois de décembre.

Sans différer notablement, la température n'est pas la même pour les quatre îles qui peuvent se classer ainsi par ordre décroissant : Comore, Mohéli, Mayotte, Anjouan. Pendant la saison sèche, la hauteur moyenne du thermomètre est 25° centigrades à l'ombre, avec maximum ordinaire de 29° et minimum exceptionnel de 18° ; les variations nyctémérales sont de 4° à 8°. Le baromètre oscille entre 0m,761 et 0m,770 ; sa hauteur moyenne est 0m,765, avec oscillation diurne ordinaire de 1 mill,4.

Pendant les mois de mai, juin, juillet, août et septembre, les vents soufflent très régulièrement. Le matin, il se lève une petite brise de Sud ou de Sud-Sud-Est qui mollit vers dix heures, passe au Sud, puis au Sud-Ouest, pour s'établir définitivement au Sud-Ouest vers une heure de l'après-midi. Cette brise franchit rapidement et souffle jusqu'au coucher du soleil après lequel le calme s'établit et dure ordinairement toute la nuit.

L'autre saison, appelée hivernage, se distingue par de grandes chaleurs, des calmes fréquents, des pluies torrentielles, une énorme tension de l'électricité, et des orages incessants ; elle commence vers le mois d'octobre avec le renversement de la mousson. Presque chaque jour le tonnerre gronde et tous les soirs l'horizon est sillonné d'éclairs. C'est la saison malsaine et mortelle pour les Européens ; en revanche, plantes et arbres reverdissent, et quelques jours après l'établissement des pluies le

sol disparaît sous une végétation d'une vigueur extraordinaire. La quantité de pluie qui tombe sur Mayotte, Anjouan, et Mohéli, du mois d'octobre au mois d'avril, varie de 2m,85 à 3m.

Pendant les mois d'octobre, novembre, décembre, janvier, février, mars et avril, le thermomètre varie de 25° à 35° ; j'ai observé en mars et novembre, 34° à la grande Comore et Mohéli, 31° à Anjouan, et 33° à Mayotte. En mars 1867 à Mayotte, un thermomètre planté en terre au soleil, à midi, a indiqué 57° centigrades. La température moyenne est d'environ 29°,5 pour toutes les Comores pendant l'hivernage, avec variations nyctémérales de 3° à 7°. En exceptant bien entendu les cyclones, le baromètre oscille de 0^m,757 à 0^m,765 ; sa moyenne est 0^m,761 avec oscillation diurne ordinaire de 1 mill,5.

Au commencement de l'hivernage, en octobre, le vent passe du sud à l'Est-nord-est ; en novembre, au Nord où il reste pendant décembre, janvier, février et mars ; en avril, il passe au sud-sud-est et au sud. Ces évolutions sont entremêlées de calmes plats, qui durent plusieurs jours, comme aussi de nombreux grains plus ou moins violents, venant ordinairement de l'Ouest, du Nord-Ouest ou du Nord.

C'est pendant l'hivernage qu'ont lieu les cyclones, les coups de vent et les raz-de-marée ; ils coïncident souvent avec l'établissement de la mousson de Nord-Est. Les véritables cyclones, ceux dans lesquels le vent fait le tour du compas, sont moins communs et moins violents dans les Comores qu'à la Réunion et à la côte Est de Madagascar. Voici la liste des cyclones ou coups-de-vent dont les vieux marins arabes ont conservé le souvenir à Mayotte :

- 1819, mois de? le vent souffle d'abord de l'ouest, passe au nord, dure trois jours, détruit toutes les cases et beaucoup d'arbres ;
- 1824, mois de ...? Est, Nord, Ouest ; dure un jour ; pas de détails ;
- 1829, mois de ??? Est, Sud, Ouest, Nord ; de midi à minuit ; nombreux boutres brisés, grands dégâts, tremblement de terre ;
- 1836, février ; Ouest, Nord, la flotte d'Abdallah, sultan d'Anjouan, est jetée à la côte, à Mohéli.
- 1838, ? Ouest, dure six heures, pas de détails.
- 1849 ? Est, Nord, de trois heures du soir à onze heures, renverse toutes les cases et beaucoup d'arbres .
- 1858, novembre : Ouest, vent très violent pendant six heures sans mouvement giratoire.
- 1864, 25 octobre : Sud-Ouest, Su, Sud-Est, Est-Sud-Est, Est, Est-Nord, Nord.

Je dois à l'obligeance de M. le docteur Monestier l'observation de ce dernier cyclone : "la mousson du Nord-Est paraissait établie "depuis une dizaine de jour quand, le 23 octobre, s'éleva une brise carabinée du Sud qui passa au Sud-Ouest le 24.

"Le 25 au matin, brise assez forte venant du Sud-Ouest et du Sud-Sud-Ouest ; ciel orageux, couvert. La brise passe au sud franc dans la journée et va crescendo ; pluie intense vers deux heures et demie de l'après-midi.

"Le vent force vers trois heures et augmente de violence jusqu'à cinq heures, il passe du Sud au Sud-Est, à l'Est-Sud-Est, puis à l'Est franc ; c'est de quatre heures à six heures qu'il est dans sa plus grande intensité et qu'il produit des dégâts sérieux.

" Une diminution sensible s'intensité se remarque vers six heures et mie du soir; le vent passe au Nord-Est et s'établit au Nord à heuf heures; bien que calmée la brise est encore varabinée et dure toute la nuit.

| | | | | | | | |
|------------------|----|---------|--------|----|--------|---|-----|
| - Observations - | 25 | octobre | 8h. m. | P. | Om,760 | T | 26° |
| | - | | 4h. s. | | Om,746 | | 25° |
| | - | | 6h. s. | | Om,752 | | 25° |
| | - | | 8h. s. | | Om,754 | | 25° |
| | 26 | - | 9h. m. | | Om,762 | | 31° |

(le 26, beau temps ; petite brise du Nord)

- Effets - A Mayotte, le Casimir-DelaVigne, trois-mâts du commerce, chargé complètement en rade de Coulou, a été jeté à la côte, le 25, pendant que le vent venait du Sud ; il a pu se relever le 26. Plusieurs boutres mal ancrés se sont brisés sur la côte, les végétaux grands et petits ont été dépouillés de leurs feuilles et de leurs fruits ; beaucoup d'arbres ont été arrachés ou brisés, les cannes couchées et desséchées.

"Quelques bâtiments d'usines ont beaucoup souffert ; tous les toits ont été enlevés, sauf Dzaoudzi, où le magasin général seul a été démantelé ; mais les toitures d'ardoises n'ont été qu'en partie endommagées.

"La goëlette la Turquoise, ancrée à Ouest de Dzaoudzi, a chassé sur ses ancrs et a trouvé spontanément un mouillage plus sensible près de Koëni. Un chaland en fer qui avait aussi chassé et disparu dans le Nord de Dzaoudzi a été retrouvé, le lendemain, au Sud, sans avaries.

- Renseignements - Le patron Abdallah-Ben-Salé du boutre Anna, a déclaré avoir ressenti un coup-de-vent vers la fin du mois d'octobre 1864, sans pouvoir préciser le jour, dans les parages de Mouzangaïe, côte Ouest de Madagascar. Ce coup-de-vent aurait duré de onze heures du matin à huit heures du soir. Le matin il ventait du Sud, le soir, de l'Est au moment de la plus grande force du vent. Ayant relâché ensuite à Mouzangaïe, ce patron dit que les boutres mouillés en rade, ont peu souffert, et que la végétation n'a pas été détruite.

"Nossibé, Anjouan, et Mohéli n'ont pas souffert".

Le raz-de-marée, assez communs, mais peu violents, sont probablement causés par les cyclones qui passent au large des Comores. Aucune perturbation apparente de l'atmosphère ne les accompagne ; pourtant le baromètre les annonce, ordinairement, par une baisse de 3 à 4 millimètres. On les observe surtout au commencement et à la fin de l'hivernage.

Depuis le tremblement de terre de 1829 on croit avoir ressenti de légères secousses en 1865 ; ce qui ne donnerait que deux ébranlements notables du sol pendant le dernier demi-siècle. Cette stabilité est d'autant plus étonnante que le volcan de la grande Comore est encore en activité.

III.- FLORE -

Aperçu de la Flore.- Disposition générale des végétaux sur les sommets, les versants, les plateaux et les vallées.- Principaux végétaux, non introduits, des forêts, des pâturages, des cultures et des marais.- Végétaux introduits par l'homme.-

Le sol des Comores est d'une fertilité prodigieuse, surtout à l'embouchure des vallées où les dépôts d'alluvion atteignent une grande épaisseur ; on peut dire qu'il n'y a pas un pouce de terre qui ne soit recouvert de végétation. Les sommets des montagnes et les hauts des vallées sont généralement couverts de forêts ; les versants des rameaux secondaires et les plateaux de pâturages, de bouquets de bois, d'arbres et arbustes isolés. Les cocotiers et les cultures occupent une partie des versants, les plateaux cultivables, les vallées, et la bande du littoral.

Avant l'établissement des premiers habitants, les forêts couvraient certainement toutes les Comores ; aujourd'hui elles n'occupent guère qu'un sixième de leur surface. La masse des forêts proprement dites est principalement composée de familles ; clusiacées, combrétacées, palmiers, sapotacées, légumineuses, celtidées, malvacées, sterculiacées, anacardiées, morées, aurantiacées, ébénacées, myrtacées, etc.. Principaux arbres :

- Commun. - Takamaka. - Excellent bois de construction pour boutres, pirogues, charrettes, etc..
- C. Badamier. - bois (bon) de construction ; écorce liante.
- R. Bois de fer. - dur et veine.
- R. Arbre à gutta-percha. - trop peu commun pour être utilisé ?
- C. Aréquier. - les indigènes râpent la noix pour la mêler à leur bétail.-
- T.R. Latanier. -
- T.C. Mouranda. faux dattier, épineux ; le tronc sert pour les charpentes des cases, les ponceaux, etc...
- C. Mouhinga. arbre à feuilles pointues, épineux, à fibres enchevêtrées ; on en fait des plats, des écuelles et des plateaux.-
- C. Rafia. fruit comestible ; les côtes servent à la construction des cases ; les feuilles à leur couverture ; avec le bourgeon terminal on fait de très belles rabanes, etc...
- C. Tamarinier. bois solide pour charrettes, embarcations, etc... le fruit mûr est employé en infusions comme boisson laxative et rafraîchissante.
- R. corail végétal : bon bois de construction.
- D. Mourongue : les feuilles et les gousses sont comestibles ; la racine pilée sert de sinapisme.
- C. Andrése : bois léger, sert pour balanciers de pirogue ; écorce liante bonne pour amarrages, elle, dit-on, fébrifuge.
- C. Hibiscus : de Madagascar.
- C. Baobab : plusieurs individus mesurent à leur base plus de dix mètres de circonférence ; feuilles fébrifuges, fruit très riche en tannin et puissant astringent ; écorce textile.

- R. ouatier : ouate végétale.
- C. Adabou : bon bois de construction pour pirogues.
- R. Azyme : bois très droit, sert pour mâts de boutres.
- C. Acajou : blanc, de mauvaise qualité.
- T.R. Pallissandre : Siendala lahi, bon bois "d'ébénisterie"
- C. Ficus : sans emploi.
- C. Ebénier : plusieurs espèces.
- T.R. Sandal : inférieur.
- G. Moumouroni : excellent bois de construction boutres, charpentés, charrettes, planches, etc... et de longue durée.
- C. Dalougue : fabrifuge, le fruit sert à une espèce de jeu de dames.
- R. Oranger.
- C. citronnier : fruits petits, mais très acides.
- C. Vangasailler : les écorces des fruits pourraient être employées pour liqueurs, etc...

Ces arbres, avec beaucoup d'autres que je n'ai pu déterminer n'ont pas été introduits par l'homme et forment, en quelques endroits des futaies très belles. Les énormes troncs blanchâtres des baobas, les colonnes et les feuilles élégantes des aréquiers, les troncs et les racines bizarres des ficus, les lianes innombrables, parmi lesquelles la liane à caoutchouc, sous bois, les ananas, les caféiers, les piments, les bétels, les ignames, les vacouas, les aloës, les énormes fougères, donnent un caractère particulier et très pittoresque aux paysages de forêts.

Entre les forêts uniquement composées d'arbres indigènes et les cultures, s'étendent les pâturages et les terres à riz où sont disséminés des mourandias, des baobas, des cocotiers, des manguiers, des rafias, des jujubiers, des ricins, des pignons d'Inde, des indigotiers etc... Les clairières et les crêtes dénudées sont couvertes de fougères, de graminées dont une espèce, la spartine arondinacée atteint jusqu'à huit ou dix pieds de hauteur, et de quelques légumineuses ; une de ces dernières porte une gousse, connue sous le nom de pois à gratter, couverte d'un velours jaune, qui remplace avantageusement l'ortie auprès des jambes des passants.

Sur la côte, les endroits marécageux sont garnis de palétuviers jusqu'à la limite de la haute mer ; il y en a deux espèces ; une petite qui n'atteint que deux à trois mètres de hauteur et dont l'écorce est excellente pour les teintures rouges ; ses branches immergées sont souvent couvertes de petites huîtres très délicates ; l'autre espèce, beaucoup plus grande, fournit de bonnes courbes pour les embarcations, charpentés, etc... C'est sur la grande espèce qu'on trouve l'orseille. A la limite de la haute mer croissent quelques arbustes épineux, des veloutiers, des plantes rampantes, etc...

Les cultures renferment les végétaux introduits par les hommes, d'autres d'une origine douteuse, d'autres, enfin, dont l'introduction est notoire.

VEGETAUX CULTIVABLES NON INTRODUITS

| | |
|----------------------|--------------|
| R. caféier (sauvage) | C. Sorgho |
| R. Cotonnier (id) | C. Pipangaye |
| R. Canne (id) | R. Cresson |
| C. Patate(id) | C. Brèdes |
| C. Indigoter (id) | C. Pourpier |
| C. Igbame | T.C. Ananas |

D'ORIGINE DOUTEUSE

| | |
|--------------|-------------|
| TC Cocotier | TC Bananier |
| TC Manguiers | C Papayer |

les cocotiers, les manguiers, et les bananier existent en immense quantité ; on en trouve même dans les endroits les plus sauvages des forêts.

D'INTRODUCTION CERTAINE

| | |
|-------------------|---------------------|
| Riz | Bambou |
| Pois | Goyavier |
| Citrouille | Attier |
| Potiron | Coeur de boeuf |
| Haricot | Corosol |
| Pois | Arbre à pain |
| Lentille | Ravenal |
| Fève | Giroflier |
| Millet | Vétiver |
| Indigo (var.) | Vacoua (var.) |
| Aubergine | Cannelier |
| Tomate | Avocatier |
| Nonné | Cacaoyer |
| Bois noir | Palmier (à colonne) |
| Pilao | Palmiste |
| Evis | Lilas |
| Jacquier | Flamboyant |
| Pêcher | Bancoulier |
| Sapote | Mimosa |
| Ambre vadier | Pampelemoussier |
| Jamrosa | Mangoustan |
| Bibassier | Manguiers (var.) |
| Cerisier de Chine | Figuier |
| Orangine | Caféier (var.) |
| Mûrier | Canne |
| Bilimbi | Vanille |
| Letchi | Dattier |
| Acacia | Vigne |

Collection des légumes d'Europe.

Je n'ai pas la prétention de donner des tableaux complets de tous les minéraux, végétaux et animaux des Comores, beaucoup m'ont échappé ou me sont resté inconnus et, dans la crainte de les mal désigner, j'ai dû les passer sous silence; je groupe, seulement ceux que je crois avoir reconnus, espérant que, malgré leur imperfection, ces tableaux donneront une idée générale de la physionomie des Comores.

IV.- FAUNE

Mammifères.- Oiseaux.- Reptiles.- Poissons.- Insectes.-
Mollusques.- Animaux domestiques.

- MAMMIFERES quadrumanes : C. Make, une seule espèce, la brune
C. Civette Chats.
Insectivores: C. Tang ou Tanreo.
R. Desman
R. Musaraigne.
Echassiers : TC. Héron (pl. variétés)
C. Crabier
C. Chevalier
TR. Flamand
C. Aigrette
R. Echasse
TC. Courli
TC. Courlieu
TC. Cul blanc
TR. Poule d'eau.
Palmipèdes : R. Sarcelle
R. Plongeon
TR. Frégate
C. Goéland
R. Fou
TC. Hironnelle de mer
- REPTILES : Ophidiens : R. Couleuvre jaune clair, taille 0m,30
C. couleuvre rousse à taches brunes, taille 1m,20
C. Couleuvre gris-bleuâtre, - 0m,50
Il n'y a pas de serpent vénimeux.
Sauriens : TC. Lézard.
R. - vert à taches rouges
R. - doré
TC. - brun
TC. - livide ou margouillat
TR. Jecko
TC. Caméléon
Batraciens : R. Crapaud - R. Grenouille
Chéloniens : TC. Tortue franche - C. Caret
Rongeurs : TC. Rat - TC. Souris
TC. Mulot
Cheiroptères : TC. Roussotte - TC. Chauve-souris
TC. Fanihi - TC. Rhinorophe
Cétacés : TR. Baleine - C. Marsouin.

OISEAUX : Rapaces :

- TC. Papangue
- R. Buse

- C. Emerillon.
- TC. Hibou

Passereaux :

- TC. Corneille à mante-
let blanc
- C. Kirambo
- C. Merle
- C. Huppe
- C. Hirondelle
- C. Cardinal
- C. Veuve
- C. Tarin
- C. Roitelet
- Grimpeurs.
- C. Pic.

- C. Guépier
- C. Saint-Esprit
- C. Ma **rtin** pêcheur
- R. Pluvier
- C. Moineau ou linot, vivant en
famille de 15 à 20 individus,
dans un nid en forme de
bourse.

Gallinacés :

- TC. Pigeon
- TC. - bleu
- TC. - rouge
- TC. - vert

- TC. Tourtelle
- TC. - malgache
- TR. Pintade
- TC. Caille.

Poissons (des côtes).

- Coffre
- Ostracion
- Diodon
- Tetrodon
- Poisson lune
- Raie
- Sole
- Plie
- Dorade
- Thon
- Congre
- Cabot
- Scare

- Squale
- Espadon
- Aiguille
- Loucoudana
- Requin
- Perroquet.
- labre
- Poisson du corail
- Pouget
- Mulet
- Anguille
- Gourami
- Poisson blanc

Les rivières sont pleines d'anguilles énormes ; on trouve dans quelques-unes des gouramis et des poissons blancs.

INSECTES :

Coléoptères :

- Scarabée
- du cocotier
- de la canne
- Vrillette
- Lucane

- Coccinelle
- Ciondèle
- Marteau
- Lampyre.

Orthoptères :

- Phyllie
- Grillon
- Sauterelle

- Mante
- Blatte
- Cancrelat.

Névroptères :

- Fourmi-lion
- Termite

- Libellule

Hyménoptères :

- Abeille
- Guêpe
- maçonne
- Lépidoptères
- Di Papillon

- Ichneumon.
- Bourdon
- No Phalène.

Vanesse
Nymphe
Danaïs
Cr. Sphynx

Bombyse
Noctuelle
Pyrale
Teigne

Punaise

Hémiptères
Halys

Mouche, moustique

Diptères
Cousin

Scolopendre

Myriapodes
Jule

Epeire

Arachnides
Hygaléon
Scorpion

- à soie jaune

Tête de mort

Crabe

Crustacés
Camaron

Géracrin

Hermite

Langouste

Cloporte

Lombric

Annélides
Sangsue

MOLLUSQUES (des côtes)

Huître

Huître des palétuviers

- armée

- dentelée

Spondyle

Nasse

Pinne

Ricinule

Jambonneau

Buccin

Lime

Vis

Peigne

- tacheté

- manteau ducal

- tour de Babel

- pèlerin

harpe

- écaille

Casque

- orangé

- pourpre

- violet

Ptérocère

† pourpre

- araignée

- noueux

- scorpion

Moule

Triton

Solen

- corne d'abondance

Cardite

Cône

Tridacne

- impérial

Venus ou Cythérée

- royal

Lucine

- amiral

- à bords roses

- géographie

Telline

- marbré

Bucarde

- damier

Arche

- rubané

Tarière

- miliaire

Olive

- Hébraïque

Mître

- tigré

- épiscopale

- carotte

- flambée

- draps d'or

- couronnée

Porcelaine

Volute

- argus

- peau de serpent

- faux argus

- musicale

- maure

| | |
|---------------------|-----------------------|
| - hébraïque | - Géographique |
| Porcelaine tigrée | Fascialaire |
| - isabelle | Turbinelle |
| - monnaie de Guinée | Pirule |
| Ovule | Cérite |
| - oeuf | Turbo |
| Ex bulle | Dayphinule |
| - ampoule | Scalaire |
| - rayée | Natrice |
| Rocher | Nérite |
| - Chicorée | Navicelle (eau douce) |
| - fine épine | Mélanie -"- |
| - à bouche rose | Lymnée à"- |
| - à bouche jaune | Argonaute |
| Fuseau | Seiche |
| - blanc | Hélice (terrestre) |
| - rubané | Bulime -"- |

ZOOPHYTES

| | |
|-----------|---------------------|
| Astérie | Méandrine |
| Oursin | Astrée |
| Oscabriob | Madrépore |
| Balanite | Fongie |
| Taret | Tubipore |
| Polypier | Eponge, etc, etc... |

Le monde des coraux offrirait, à lui seul, un sujet inépuisable d'étude, avec ses hôtes innombrables, ses pholades, ses foraminifères, ses poissons, ses arborescences gélatineuses, etc. Rien n'est plus curieux que d'observer, pendant les basses mers des grandes marées, les bassins où il reste de l'eau après que la mer s'est retirée des récifs ; les mollusques, développés hors de leur tête, circulent librement ; des milliers de corpuscules insaisissables lancent alternativement des éclairs rouges, verts ou blancs ; on voit se mouvoir des objets étranges ; enfin, on surprend la vie de ces êtres ambigus qui tiennent à la fois des végétaux et des animaux.

ANIMAUX DOMESTIQUES INTRODUIITS

Boeufs : Deux espèces, une grande et une petite, à loupe sur le dos et à la longue corne, quelques individus pourtant n'ont pas de cornes ou les ont mobiles et tournées vers la terre.

Chèvres : Espèce connue sous le nom de cabris de Surate, très grande taille, poil ras, grandes oreilles tombantes, pas de cornes, deux glandes très-saillantes sous le cou. Espèce ordinaire.

Moutons : deux espèces, l'une dite mouton du Cap, à la laine et à grosse queue ; l'autre, dite d'Aden, à poil au lieu de laine.

Chameaux : Deux individus introduits à Mayotte par la Compagnie des Comores.

Chevaux, mules, ânes, chiens, chats, cochons, lapins, dindons, oies, canards, poules, pigeons etc...

V.- POPULATION.-

Premiers habitants : Arabes ou Iduméens.- Les Zaffe Hibrachim de Flacourt.- Les Zendjes et les Chambaras.- Etablissement de Magadoxo et Kiloua.- Les Zaffe-Ramini.- Premiers Etablissements musulmans dans les Comores.- Les Portugais.- Mohamed-Ben-Haïssa et les Chiraziens.- Migrations malgaches.- Introduction des nègres.- Commerçants arabes et indiens.-

D'après un manuscrit arabe, écrit à Mayotte et fort curieux malgré les nombreuses erreurs et traduction qu'il renferme, les Comores eurent pour le premiers habitants des Iduméens ou des Arabes qui s'y établirent peu après le règne de Salomon. Ce manuscrit, traduit de l'Arabe en souahéli par Saïd Omar, et, du souahéli en français par Bonali Combe, interprète du tribunal, commence ainsi:

"... Voici l'histoire des temps anciens dans les îles Comores, c'est-à-dire Gazizad, Anjouan, M'héli et M'Ayâta. Nos aïeux nous apprirent que des quatre îles Comores Gazizad fut habitée la première, après la venue de prophète Salomon-Ben-Daoudou, que la paix de Dieu soit avec lui. A cette époque apparurent deux Arabes, venant de la mer rouge avec leurs femmes, leurs enfants, et leurs domestiques ou esclaves. Ils s'établirent à la grande Comore. Après, il arriva beaucoup d'hommes d'Afrique, de la côte de Zanguebar, pour habiter dans les îles."

ils Ces Iduméens ou Arabes y vinrent-ils volontairement ou y furent jetés par une tempête ? Il est probable que, naviguant le long de la côte orientale d'Afrique, ils auront été poussés par un coup de vent sur la Grande Comore, peu éloignée du continent.

D'un autre côté, un passage de Flacourt donne à penser que ces émigrants faisaient partie d'une troupe plus considérable qui se serait fixée à Madagascar vers la même époque et dont Flacourt désigne les descendants par le nom de Zaffe-Hibrahim (enfants d'Abraham), dans son énumération des peuplades malgaches : "Ceux, dit-il, que j'estime y être venus les premiers à Madagascar, ce sont les Zaffe-Hibrahim, lignées d'Abraham, habitants de l'isle de Sainte-Marie et des terres voisines, d'autant qu'ayant l'usage de la circoncision, ils n'ont aucune tache de mahométisme, ne connaissent Mahomet ni les Caliphes et réputent ses sectateurs pour Caffres et hommes sans loy, ne mangent point et ne contractent aucune alliance avec eux. Ils célèbrent en chôment le samedi, non le vendredi, comme les Maures, et n'ont aucun nom semblable à ceux qu'ils portent ; ce qui me fait croire que leurs ancêtres sont passés en ceste isle dès les premières transmigrations des Juifs, ou qu'ils sont descendus des plus anciennes familles des Ismaélites dès avant la captivité de Babylone, ou de ceux qui pouvaient être restés dans l'Egypte environ la sortie des enfants d'Ismaël. Ils ont retenu le nom de Moïse, d'Isac, de Joseph, de Jacob et de Noé. Il en peut être venu quelquesuns des côtes d'Ethiopie; mais les blancs nommés Zaffe-Ramini y sont venus depuis 500 ans, et les Zaffe-Casimanbous des Matatanes, qui sont les Escrains, n'y sont venue que depuis 150 ans."

M. Epidariste Colin a partagé ce sentiment en écrivant que Madagascar a été peuplée, depuis plus de 2000 ans par des Juifs, des Arabes, des Indiens, des Malais, des Cafres et des Makouas. (De Flacourt, Histoire de la grande isle Madagascar. - M. Epidariste Colin, Notes sur les Fragments de M. Chapelier sur Madagascar ; Malte-Brun, Annales des voyages, tome XIV, 1811).

Les noirs de la côte d'Afrique qui se répandirent dans les Comores, après ces Sémites, étaient des Zendjes et des Chambaras qui pourraient bien être les Comr d'Ibn-Saïd.

Quelques auteurs placent l'arrivée des Arabes, dans les Comores et à Madagascar, au VIII^e siècle de notre ère; j'ignore sur quels textes s'appuie leur opinion, mais elle est certainement fondée si, par son île Cambalou, Massoudi a voulu désigner une de ces îles, puisque lors de son voyage à Cambalou, l'an 940 de notre ère, il la trouva peuplée de Musulmans et de Zendjes mêlés. Toujours est-il qu'il est fort difficile de donner une date certaine à l'établissement des Musulmans dans les Comores ; à moins qu'on accepte la date de la fin du règne des Omnyados, donnée par Massoudi pour la conquête de l'île Cambalou par les Musulmans.

Dès la plus haute antiquité, les Arabes ont fréquenté la côte orientale d'Afrique; suivant le Periple, les petits souverains des marchés de l'Azanie étaient tributaires d'un prince de l'Arabie heureuse; mais c'est surtout après Mahomet que le caractère de l'occupation arabe changea; au lieu de marchands isolés, allant pacifiquement établir des comptoirs, des tribus entières émigrèrent et allèrent fonder sur cette côte des Etablissements politiques et militaires. Le premier fut celui des Emozéides, après le combat de Coufa, l'an 122 de l'hégyre; vers l'an 295, l'émigration de la tribu d'El-Haça, du Baharin, dite des sept frères, fonda Magadoxo et Brava. Ces Arabes se répandirent rapidement le long de la côte et arrivèrent jusqu'à Sofala où leurs navires vinrent chercher de la poudre d'or.

Enfin, vers l'an 360 de l'hégyre, lors de l'établissement des Bouïdes à Chiraz, une émigration considérable de Chiraziens fonda l'Etat de Kiloua qui prit bientôt de grands développements et étendit sa domination sur Patta, Zanzibar, Sofala, les îles Comores et une partie de Madagascar.

Une légende intéressante pour les Comores est celle de la venue des Zaffe-Ramini rapportée par Flacourt; je passe le préambule dans lequel il est facile de deviner qu'il s'agit d'une émigration musulmane causée, comme toutes les autres, par des dissidences politiques ou religieuses : "La flotte de Rahadzi arriva au port de Mangadsini; Rakoube appréhendant que son frère ne le fit mourir, fait promptement équiper un grand navire (d'autres disent 30 navires) et se met en mer avec 300 hommes entre lesquels étaient ses plus confidents amis et domestiques, embarque tout ce qu'il avait de richesse, or, argent, et autres choses, met la voile au vent et s'en vient

"le long de la côte de la mer vers le Sud. Rahadzi sachant la
"fuite de son frère, ne voulut point débarquer, et se met en
"mer à le suivre sur un autre grand navire où il y avait 300
"hommes; et furent ainsi trois mois en mer tant que Rakoube ar-
"riva à l'isle de Comoro qu'il trouva habitée; de là tire vers
"l'Orient, et passe au nord de l'isle Madagascar. Il suit en
"après la coste jusques à ce qu'il arrivast à l'embouscheure
"d'une rivière nommée Harangazavae, à deux lieues de Mananzari,
"dans la province des Antavares, et là il eschoua son navire,
"desbarqua tout son monde et toutes ses richesses et meubles.
"Treize jours après Rahadzi arriva à Lamanoussi, terre des Am-
"bohitsmènes, et là il eschoua aussi son navire... de Rahadz i
"sont descendus tous les blancs qui se nomment Zaffe-Ramini qui
"demeurent au Ambohitsmènes, chez les Antavares et aux Matata-
"nes". Cette arrivée des Musulmans à Madagascar aurait lieu,
d'après Flacourt, vers l'an 1160 de notre ère. Bien que Flacourt
semble confondre Mangadsini avec la ville Indienne de Mangalo-
re; je pense que le nom de Mangadsini est une corruption de
Mangadchou, Moguedchou ou Magadoxo, d'abord parce que cette
dernière ville répond parfaitement à l'itinéraire suivi par
les deux boutres pour se rendre à Comoro, ensuite parce qu'un
déplacement semblable eut lieu lors de l'arrivée des Arabes
d'El-Haçà à Magadoxo; la différence de secte fit émigrer les
Emozéides, premiers habitants, et c'est, sans doute, à un fait
analogue que se rapporte la légende des Zaffe-Ramini.

Entre les années 1500 et 1505 des Portugais abordèrent
à la Grande Comore. "Longtemps après l'arrivée des hommes du
"Zanguebar, il est venu des chrétiens de nation portugaise, qui
"ont pris possession de Bazizad. Lorsque les Portugais ont éta-
"bli leur autorité sur cette île, les anciens habitants se sont
"enfuis et dispersés dans les îles voisines Andjouan, M'heli et
"M'A yâta. Ceux qui sont venus à M' Ayâta se sont établis dans
"un endroit; au nord appelé M' Chambara" (Ou M' Sambara d'où l'on
fait plus tard M' Zambourou. - (Extrait du manuscrit). Ces portu-
gais ne restèrent pas longtemps à la grande Comore et ils/avaient
déjà abandonnée lorsqu'un parti considérable de Chiraziens,
quittant la côte d'Afrique, ou, d'après une autre version, ar-
rivant directement de Chiraz, vint, sous la conduite de Mohamed-
ben-Haïssa, s'établir, vers 1506, à la Grande Comore, Anjouan
et Mohéli. Cette migration forme, encore aujourd'hui, la race
dominante dans les Comores; elle est ainsi rapportée par le
manuscrit de Mayotte : "Peu après les Portugais, il est venu
"beaucoup d'hommes de Chirazi, vers la Palestine (sic), pour
"rester dans les îles. Ils sont partis de Palestine au nombre
"de sept boutres. Le premier aborda à Souahéli, le deuxième à
"Zanzibar, le troisième à Tonguy, le quatrième à Gongué ? le
"cinquième à Gazizad, le sixième à Anjouan et le septième à
"Bouéni, sur la côte de Madagascar. Dans chacun des sept boutres
"il y avait un prince de Chirazi, et tous professaient la reli-
"gion mahométane; et dans tous les pays cités plus haut il y eut
"prince de Chirazi qui régna. Ceux qui sont arrivés à Bouéni ne
"régnèrent que fort peu de temps; ils furent dominés par les
"Sakalaves qui sont encore aujourd'hui leurs maîtres; ils sont
"connus sous le nom d'Antalaoussi (Antalotes).

Les migrations malgaches suivirent de près l'arrivée des Européens dans la mer des Indes. Peut-être commencèrent-elles plus tôt ? Mais une des premières connues est celle de Diva-Mamé, un des chefs du Bouéni, qui vint avec une troupe nombreuse de Sakalaves s'établir à Mayotte dans les premières années du XVI^e siècle. Ces émigrations, composées principalement de Sakalaves, devinrent fréquentes pendant les siècles suivants ; on peut les attribuer aux guerres incessantes et sans merci que se faisaient les peuplades malgaches ; il ne faut pas les confondre avec les expéditions dévastatrices que firent, pendant le siècle dernier et les premières années de ce siècle, les Sakalaves, les Antakares, les Betsimisaracs, etc... Les guerres et les conquêtes des Hovas, ont, depuis une quarantaine d'années chassé du littoral de Madagascar une foule de familles qui se sont réfugiées dans les Comores, isolément ou par troupes plus ou moins considérables. Il y eut même venu des Hovas, surtout à Mohéli, à la suite de Ramanatéka.

De tout temps, la traite des esclaves a été pratiquée par les Comoriens, et a introduit dans les Comores une foule de nègres de toutes les tribus de Madagascar et de la côte d'Afrique ; si bien qu'il est fort difficile aujourd'hui de les distinguer des nègres provenant des premières migrations spontanées. On y trouve des Makouas, des Moutchaouas, des Chambaras, des Cafres, etc...

Depuis l'arrivée des Chiraziens de Mohamed-Ben-Haïssa, l'élément arabe s'est renforcé d'Arabes de Patta, de Zanzibar, de Mascate, de l'Yémen, etc... qui se sont définitivement établis dans les Comores. Le commerce y a attiré aussi environ 200 Indiens, ou Baniens de Bombay et de la côte de Malabar. Enfin, je dois mentionner ici, pour mémoire, les 250 Européens ou créoles établis à Mayotte, Anjouan et Mohéli.

Tous ces éléments, plus ou moins croisés et maléngés, ont formé la population actuelle qu'on peut évaluer, pour les quatre îles Comores, à environ 65.000 habitants.

VI.- ETHNOGRAPHIE

Division de la population.- Les Antalotes.- Type.- Moeurs.- Langage.- Nombre.- Les Cafres, Makouas, Moutchaouas, M'Chambaras.- Type.- Condition.- Nombre.- Moeurs.- Cases.- Vêtements.- Religion.- Danses.- Maladies.- Sépultures.- Les Malgaches.- Provenance.- Condition.- Type.- Moeurs.- Vêtements.-

Cases.- Mariage.- Cultures.- Chasse.- Chants.- Religion.- Sépultures.- Les Arabes.- Caractère.- Langage.- Costume.- Armes.- Habitations.- Religion.- Propagande.- Superstitions.- Mariage.- Education.- Arts et métiers.- Chirurgie et médecine.- Sépultures.- Justice.- Navigation et commerce.-

Prise dans son ensemble, la population sédentaire peut être ramenée à quatre types principaux : les Antalotes, les Cafres, les Malgaches et les Arabes.

Seule race purement indigène, les Antalotes proviennent du croisement des Sémites avec les premiers Africains venus dans les Comores. On comprend aussi sous ce nom les descendants des Malgaches qui se sont croisés avec les Arabes ou avec les Africains, enfin les descendants des Antalotes croisés avec les Africains.

Toutes ces nuances originaires se sont confondues, avec le temps, en un type particulier qui se caractérise par une grande taille, un teint jaunâtre, les cheveux crépus, la barbe rare, les muscles bien dessinés, les veines saillantes, l'oeil vif, les lèvres un peu épaisses mais sans exagération, le nez légèrement arqué avec les narines dilatées, le front haut mais fuyant, la tête s'effilant un peu au sinciput. A la grande Comore et à Anjouan, le sang sémitique domine chez les Antalotes ; à Mayotte et surtout à Mohéli, ils se rapprochent davantage du type éthiopique par un teint foncé, un nez épâté et de grosses lèvres.

Presque tous les Antalotes ont adopté la religion et les usages des Arabes ; leur langue, véritablement la langue nationale des Comores, est un composé de mots souahélis et malgachés. Je donnerai plus loin un vocabulaire de quelques termes usuels.

Les Antalotes forment, à peu près, les quatre dixième de la population totale.

Sous le nom général de Cafres, on comprend tous les esclaves introduits par la traite, soit de la côté d'Afrique, soit de Madagascar, et dont il est impossible de déterminer exactement la provenance. La masse appartient aux tribus Makoua, Montchaoua et M'Chambara ; on y trouve tous les degrés du type éthiopique, depuis le nègre croisé du Souahéli, provenant du marché de Zanzibar, jusqu'au Cafre aux dents limées en pointe et aux tatouages bizarres. Ils sont restés les esclaves des Arabes, des Malgaches ou des Antalotes, et forment, au moins, les quatre dixième de la population.

Leurs moeurs varient avec la durée de leur séjour ; pendant quelques temps ils conservent les moeurs et le langage de leur pays, mais presque tous finissent par adopter la religion et les usages des Arabes. Toutes leurs cases sont de la plus simple architecture ; ils déblaient un rectangle de 4m sur 2, plantent aux quatre coins, des troncs de mourandas ou de cocotiers sortant du sol d'environ 1m,50 et reliés par des poutres semblables, fixent, au milieu des petits côtés, deux fourches supportant une perche, clayonnent cette cage avec des baguettes et la recouvrent, sur le toit, de feuilles de cocotier tressées et posées les unes sur les autres, sur les côtés, de mêmes feuilles cousues verticalement ; pas de fenêtres, une petite porte fournit l'entrée et le jour ; à l'intérieur, un kibani (1), une natte, un pot, une écuelle, deux sajoies (2), un pilon à riz en bois ; tel est le type de la case d'un nègre dans les Comores.

Rien de plus simple que le vêtement ; les hommes portent, ou un modeste langouti (3), ou un simbou (4) bleu ou blanc, long de 2 mètres, large de 0m,80, roulé autour des reins et couvrant le corps de la ceinture aux genoux. Les femmes se roulent sous les bras, au-dessus des seins, un pagne un peu plus large qui descend jusqu'au genou ; l'enfant, tant qu'il n'est pas servé, se loge dans le pagne du matin au soir, sur le dos de la mère qui vaque à ses occupations, pioche la terre, puise de l'eau, pile le riz, sans que jamais le petit crie ou pleure. Presque toutes les femmes ont la narine percée et y mettent une petite fleur ou un bouton de métal. TOUTES se percent et s'étirent le lobule de l'oreille qui prend des proportions considérables ; elles y passent des doubles boutons en laque, en bois ou en argent, quelquefois larges comme une pièce de cinq francs, Hommes et femmes se tatouent, les hommes surtout ; ceux qui ont les dents limées portent des lignes formées de verrues au front, au coin des paupières et de la bouche, sur la poitrine, à l'attache des bras etc ; d'autres ont des raies disposées en demi-cercles concentriques, ou des rayons, sur le front, au-dessus du nez.

Ils ne célèbrent pas le mariage et n'ont pas de culte apparent, si ce n'est peut-être pour quelques pierres noires qu'ils plantent en terre et qu'on rencontre autour de leurs villages, dans les endroits écartés. Leurs danses consistent principalement à tourner en cercle autour d'un tam-tam pendant plusieurs heures, tous en mesure, les coudes au corps, secouant, en sautant alternativement sur chaque pied, des grelots de fruits de rafia attachés autour de leurs mollets, et chantant un air plaintif et monotone. La sueur découle de tous les membres des danseurs et des musiciens, et on est obligé d'entretenir, au milieu du cercle, un grand feu où l'orchestre retend, à chaque instant,

(1) Espèce de lit composé d'un cadre de bois sur lequel est tendu un petit filet de cordes.- (2) Sajoie, sadjoua, grand vase en terre, rond et sans pied, dans lequel on conserve l'eau.-

(3) Bande d'étoffe large de quelques pouces ; on la passe entre les jambes et on la relève à l'aide d'un cordon noué à la ceinture.

(4) On appelle simbous, dans les Comores, les pièces d'étoffe roulées autour du corps, qui servent de vêtement aux hommes et aux femmes.

les peaux relâchées de ses tambours. Leurs figures et leurs chants paraissent si tristes qu'on ne s'imaginerait jamais qu'ils s'amusent. En dehors des danses, ils jouent d'une espèce de bobre fait d'une côté évidée de rafia, fixée à unealebasse, sur laquelle ils tendent une corde.

Chez les nègres des Comores, les maladies les plus communes sont l'ulcère de Mozambique, la phthisie, l'éléphantiasis, le pian, la gale, la lèpre et la dysenterie ; la petite vérole leur est souvent mortelle et cause, de temps en temps, de grands ravages. Ils ne sont pas sujets aux fièvres paludéennes.

J'ai eu, dans une instruction criminelle, l'occasion de faire exhumer un Maïoua. Le corps, enveloppé d'une toile cousue avait été descendu dans une fosse orientée N-S. et profonde d'un mètre environ ; dans la paroi occidentale, on avait creusé une espèce de grotte où gisait le corps, allongé, posé sur le côté gauche, la face tournée vers l'Orient ; l'ouverture de la grotte avait été fermée par une moitié arrondie de pirogue qui achevait de recouvrir le corps à côté duquel on avait déposé du riz, dans un fragment de sajoie, et un petit pot qui avait dû contenir un liquide.

Les Malgaches purs sont surtout des Sakalaves, des Antakares, des Betsimisaracs, types bien connus et décrits dans tous les voyages à Madagascar, et quelques Hovas, à la physionomie malaise ou chinoise. Fort nombreux à Mayotte et à Mohéli, qu'ils ont tenues sous leur domination pendant plusieurs années, les Malgaches ont à peu près conservé les moeurs de leur pays, et leurs villages sont distincts des villages arabes ou cafres. Cependant, depuis quelques années, les Arabes prennent sur eux une grande suprématie, et ils finiront par s'effacer complètement ou se convertir au mahométisme.

Ils sont généralement grands et bien faits ; leur teint est cuivré ; leurs cheveux, très abondants, frisent sans être trop crépus ; leurs épaules, un peu trop relevées, les font ressembler aux anciens dessins égyptiens ; quelques femmes malgaches sont très belles. Les hommes portent le simbou et une camisole à manches ; quelquefois, au lieu de la camisole, une espèce de plaid en rabane ; ils se coiffent de calottes finement tissées avec des fibres de rafia et teintées de riches couleurs végétales ; leur arme nationale est la sagaïe. Les femmes portent une espèce de fourreau en cotonnade, roulé au-dessous des seins et descendant jusqu'à la cheville, et un corsage à manches, cane-zou, qui étrangle les bras et la poitrine ; quelques-unes y ajoutent un lamba en écharpe. Leurs cheveux sont tressés en petites nattes, terminée chacune par un pompon, avec une natte plus grosse et plus longue, en guise de queue par derrière. Comme parure, elles ont des colliers de santal, de grains d'or, d'argent ou de corail, de longues chaînes d'argent qui font trois ou quatre fois le tour du cou, et des bracelets d'or ou d'argent. Leurs cases en bois de construction et en rafia sont élégantes. Chez les Malgaches, le mariage n'est pas accompagné de cérémonies particulières. Quand un garçon et une fille se con-

viennent, ils vivent ensemble ; dès que la vie commune les ennuie, ils se préparent, partagent à l'amiable les enfants, et restent les meilleurs amis du monde. Excepté dans les familles de chefs où les choses se passent un peu plus régulièrement, on ne donne aucune instruction aux enfants. Il est à remarquer que la langue malgache est une langue parlée, qui n'a pas de caractères particuliers d'écriture.

Habiles pêcheurs, ils sont aussi très adroits chasseurs. Tous les cochons sauvages qu'ils avaient introduits ont été par les Arabes, à la grande Comore, Anjouan et Mohéli, mais il en reste beaucoup à Mayotte ; les Malgaches les chassent à la sagaïe avec des chiens jaunes à long poil. Chaque chasseur a deux sagaïes ; quand les chiens ont rejoint le sanglier qui fait ordinairement ferme de suite, le chasseur lui lance une de ses sagaïes et se sert de l'autre, comme d'une lance, pour aller en rampant reprendre celle qu'il a lancée ; et il recommence jusqu'à ce que la bête soit tuée.

Leurs principales occupations sont l'élevage du bétail et la culture du riz ; ils emploient, suivant la nature des lieux, deux procédés de défrichement fort ingénieux pour épargner leur travail. S'ils veulent cultiver une plaine ou une vallée où coule un ruisseau, ils le barrent et inondent le terrain voisin ; puis ils font piétiner ce marais par des troupeaux de boeufs, ce qui remplace le coup de charrue. Une fois le sol préparé, ils laissent écouler l'eau et plantent leur riz dans la boue. Si le terrain qu'ils veulent cultiver ne peut être inondé, ils l'incendient, et quand le feu a débarrassé la terre de tous les végétaux, ils remuent les cendres et plantent. Comme ils ne prennent jamais la précaution de circonscrire l'incendie, il s'en suit ordinairement que le feu gagne les pâturages et les forêts voisines et quelquefois se promène dans les îles pendant des semaines entières. C'est principalement à ce procédé de culture qu'il faut attribuer le déboisement regrettable de la plus grande partie des Comores.

Comme les Antalotes et les Cafres, les Malgaches chantent toutes les fois qu'ils exécutent un travail d'ensemble ; ils ont l'oreille musicale et beaucoup d'imagination. Ordinairement, un seul chante les couplets sur un rythme lent ou accéléré, suivant les circonstances ; le choeur répond en faisant des accords. Leurs airs sont peu variés, mais ils composent les paroles avec la plus grande facilité ; un jour que j'allais à M'Sapéré, des pigeons qui, volaient dans cette direction, passèrent au-dessus de ma pirogue ; les rameurs chantaient une de leurs chansons habituelles ; à la vue des pigeons, l'un d'eux improvisa immédiatement : "Pigeons, qui volez si vite, vous arriverez avant moi à M'Sapéré, dites à mon amie que je viens auprès d'elle, etc...etc..."

On peut dire que les Malgaches n'ont pas de religion.

"Ils savent bien, dit Flacourt, qu'il a un Dieu; mais ils ne
"le prient ny ne l'adorent, n'ayans ny temples ny autels; ils
"sacrifient des boeufs quand ils sont malades, et qu'ils ont
"fait quelque songe qui leur fait peur. Ou quand ils ont vu en
"dormant leur père ou leur mère, ils sacrifient proche leur tom-
"beau quelque beste, dont ils jettent un morceau pour le diable
"et un autre morceau pour Dieu: tous leurs sacrifices ne sont
"une partie que pour manger de la viande: car ils ne adressent
"à Dieu aucune prière, si ce n'est quelque particulier qui sera
"plus sage et plus advisé que les autres... en lui demandant
"des richesses, des boeufs, des esclaves, de l'or, de l'ar-
"gent et des choses temporelles; mais pour les spirituelles
"ils n'y pensent point".

"Ils ne pratiquent, dit M. le docteur Monestier, qu'un
"fétichisme grossier, quoique généralement ils aient l'idée
"d'un Dieu juste et rémunérateur. Les rares Malgaches qui ne
"sont ni christianisés, ni arabisés, reconnaissent un bon et
"un mauvais principe, aiment le surnaturel comme tous les gens
"naïfs, et se font exploiter par les sorciers comme les Afri-
"cains. Mais au fond de tout cela, il règne une profonde in-
"souciance; leur horizon est très-borné et du moment que l'-
"avenir terrestre ne semble pas les préoccuper, que leur fait
"un avenir plus éloigné? Manger, boire, dormir, chanter, dan-
"ser, satisfaire les besoins essentiels de la vie matérielle,
"voilà le cercle de leurs préoccupations. Nous exceptons de ce
"tableau les Betsimitsaracs de Sainte-Marie transportés à May-
"otte; chrétiens, pour la forme au moins, ils s'assimilent
"aux Européens; mais trop souvent, sous des apparences honnê-
"tes, ils cachent le fond le plus pervers".

S'ils ne connaissent aucun lien moral, ils sont, en re-
vanche, extrêmement superstitieux. Sur la route de leurs vil-
lages, à Mayotte, il y avait une grosse pierre pour laquelle
ils semblaient avoir une dévotion particulière, car elle était
toujours couverte de fleurs, de colliers de grains, de fruits,
quelquefois même de pièces de monnaie. Il est vrai que cette
pierre se trouvait à côté d'un cimetière et qu'ils ont une
peur horrible des morts; ces offrandes provenaient, sans dou-
te, des passants attardés. Leur frayeur des morts est telle
que, malgré leur tendance à toujours mentir, on peut être as-
suré qu'ils disent la vérité quand ils invoquent leurs parents
ou leurs amis défunts.

Ils enterrent leurs morts sans leur faire ^{de} mausolées et
entourent seulement d'une ou de deux rangées de pieux, plan-
tés en carré, l'endroit où ils reposent. Quelquefois, ils plan-
tent, autour de la fosse, une rangée de baguettes vertes qui
poussent et forment un bouquet d'arbres. Pour les grands per-
sonnages, chaque année, à l'anniversaire de la mort, la famil-
le et les amis se réunissent auprès du tombeau et font des
cérémonies.

On verra, par l'histoire des Comores, combien était juste et profonde cette appréciation de la race malgache faite, il y a plus de 200 ans, par Flacourt : "S'il y a nation au monde adonnée à la trahison, dissimulation, flatterie, cruauté, mensonge et tromperie, c'est celle-cy; ce sont les plus grands adulateurs, menteurs et dissimulez qu'il y a aye au monde ; gens sans coeur et qui ne font vertu que de trahir et tromper, promettans beaucoup et n'accomplissans rien, si ce n'est que par la force et par la crainte, ils accomplissent leurs p-roles; gens qu'il faut mener et gouverner par la rigueur, et qu'il faut châtier dans pardon, tant grands que petits, es-tant trouvez en faute ; autrement estant eschappez d'entre les mains de ceux qui les tiennent, et qui leur auraient pardonné, ils n'en savent aucun gré : mais attribuent leur délivrance à leur bonne fortune, ou à leur auli, et font pis encor. qu'auparavant ; ainsy que j'ay expérimenté plusieurs fois".

Aujourd'hui, les Malgaches, qui ne rentrent pas dans la classe des Antalotes, comptent pour un dixième environ, dans la population totale des Comores.

Répendus dans les quatre Comores où ils exercent une suprématie incontestable sur les Malgaches et les Africains, les Arabes offrent tous les degrés de dégénérescence du sang sémitique, depuis le descendant des Chiraziens offrant le pur type de la famille sémitique, jusqu'au Souahéli de Zanzibar assez voisin du nègre. A Mayotte et Anjouan, où les Arabes ont de fréquents rapports avec les Européens, leur caractère est sociable et assez honnête. On pourrait leur reprocher leur rapacité, leur orgueil, et le peu de sympathie qu'ils éprouvent pour les Européens; mais ces défauts sont si habilement dissimulés sous une apparence de bonhomie, d'humilité et de dévouement, qu'il faut les bien connaître pour deviner le fond de leur pensée. A la Grande Comore et Mohéli, ils sont farouches, méfiants, et ont gardé quelque chose de leur ancienne férocité. Quant à la probité dans les contrats, ils ne sont pas aussi malhonnêtes qu'on pourrait le croire ; certainement ils cherchent plutôt leur propre profit que celui de leur prochain, mais ils ne sont ni plus ni moins Arabes, sous ce rapport, que beaucoup d'Européens.

Très peu de personnes, dans les Comores, parlent et écrivent la véritable langue arabe ; l'immense majorité parle et écrit en Souahéli. C'est la langue qu'on apprend dans les écoles et qui est devenue la langue commune des quatre îles. Il est encore de bon ton, dans la haute société, d'employer l'Arabe pour sa correspondance ; mais cet usage tend à disparaître.

Le costume des hommes se compose d'un simbou roulé, couvrant de la ceinture au genou, d'une longue robe blanche ou jaune, à manches, fendue et boutonnée sur la poitrine et descendant jusqu'au-dessus de la cheville, d'un turban, d'une paire de sandales plates et d'un chapelet. Voilà le costume essentiel de tout Arabe ; mais la plupart y joignent un gilet sans manches, noir, rouge ou vert, plus ou moins richement brodé. Les

gens aisés portent, sur la robe, un ample pardessus à manches, de drap noir ou rouge, orné de passementeries de soie et d'or. Quelques grands personnages portent, dans les réceptions, le pantalon et la vestes turcs ; mais ils font exception. La large ceinture n'est pas d'un usage général ; on ne la met que les jours de cérémonie et on y passe le kandjiar ; poignard à lame recourbée, qui est l'arme de luxe des Arabes ; beaucoup de kandjiars ont des poignées en corne de rhinocéros, incrustées d'or d'un beau travail et d'une grande valeur. Quand ils sortent, ils ont ordinairement sous le bras un sabre long et droit, sans pointe, à deux tranchants, à poignée effilée, ornée de filigrane d'argent et terminée par une boule, avec un fourreau de bois recouvert d'étoffe ou de maroquin ; ou bien un long sabre recourbé à lame damassée, poignée de corne et garde d'argent. Les armes à feu sont rares et ils ne les portent pas ordinairement avec eux.

Les femmes se vêtent d'une large pièce d'étoffe roulée sous les bras au-dessus des seins, et descendent jusqu'au-dessus de la cheville ; une même pièce, drapée, recouvre les épaules, les bras et sert de capuchon quand elles sortent. Elles ont faible pour les bijoux et se chargent d'anneaux, de bagues énormes, de colliers de santal, de corail, d'ambre, de grains d'or ou d'argent avec les médaillons pour les amulettes, de boutons d'or ou d'argent qu'elles placent dans le lobule de l'oreille, percé et distandu pour cet usage ; elles se mettent, en outre, au-dessus des chevilles, des manilles ou d'énormes bracelets d'argent repoussé. Leurs pieds sont toujours nus.

Aux jours de fête, les élégantes portent un large pantalon serré à la cheville, à raies de diverses couleurs, mais où le rouge domine, un corsage à manches courtes, en étoffe riche, et un lamba en écharpe. Avec ce costume, elles se mettent une calotte dorée sur le sommet de la tête et relèvent leurs cheveux sur le chignon, ou en font deux grosses nattes qu'elles laissent pendre sur le dos ; plusieurs ont adopté la mode malgache et les tressent, en petites nattes, tout autour de la tête. En dépit du Coran, toutes les femmes arabes ne se font pas raser la tête ; les jeunes conservent très-bien leurs cheveux ; quelques rigides, et les vieilles surtout, se font scrupuleusement raser et s'affublent d'affreuses calottes à oreilles. Elles se rasent aussi les sourcils et les remplacent par du noir de fumée. Celles qui sont à peu près blanches se peignent le tour des yeux en bleu foncé ; les noires se font avec un pinceau des croissants, des perles ou des rosaces, blanches ou jaunes, au front et aux joues. Quelques-unes ont la narine percée et y mettent un petit bouton d'or semblable à une fleur de myosotis. Toutes se teignent les ongles et la paume des mains en rouge, avec du henné.

L'accessoire obligé du costume est une longue tabatière en cuivre pointillé, à trois compartiments, pour le bétel, la chaux et l'areck ; car toutes ces dames chiquent. Du matin au soir, elles mâchent un mélange de feuilles de bétel, de noix d'areck râpée et de chaux pilée qui leur ronge et noircit les dents, et lancent perpétuellement d'énormes crachats rouges. Les hommes, du reste, partagent le goût des femmes pour chiquer le bétel ; ils fument aussi du chanvre et du hatschich ; ils chiquent le tabac, le fument rarement.

Quand les femmes sortent, elles se voilent avec un lamba qui leur couvre la tête et les épaules ; quelques rares familles ont conservé l'usage du masque carré couvrant la figure jusqu'au menton, avec une fente à la hauteur des yeux.

A part quelques villes bâties en pierres ou en béton, les maisons sont généralement construites en bois, rectangulaires, et n'ont qu'un rez-de-chaussée ; les poteaux et les poutres sont en cocotier, les murs en côtes de rafia juxtaposées verticalement, reliées par d'autres côtes disposées transversalement, à un pied l'une de l'autre, de façon à former extérieurement de petits panneaux carrés ; la toiture, à deux versants, est en vétiver, en chaume, ou en feuilles de cocotier tressées et superposées. Toutes les maisons ont, sur le devant, une varangue et, sur le derrière, une cour plantée de cocotiers, d'attiers, ou d'autres arbres fruitiers, et entourée, jusqu'à la hauteur d'homme, d'une palissade en feuilles de cocotier nattées et cousues ensemble, qui arrête les regards indiscrets des passants. A l'intérieur, une cloison partage la case vers le milieu ; la première pièce, meublée de quelques kibanis et de chaises, sert de salon de réception et de chambre à coucher pour l'homme, l'autre, séparée en deux par une autre cloison, forme le logement de la femme ; elle renferme ordinairement un lit élevé, à baldaquin avec rideaux, des kibanis, quelques étagères, des nattes, des miroirs, etc.

Cette pièce ouvre sur la cour fermée où se tiennent pendant la journée, les femmes, les enfants et les esclaves, occupés à piler le riz, faire la cuisine, tisser des pagnes, des nattes ou des rabanes, et surtout à chiquer le bétel. La case ne reçoit de lumière que par les portes ; il n'y a presque jamais de fenêtres. Dans la journée, les hommes fument le hatschich, assis sur des nattes sous la varangue ; causent entre eux, jouent aux dames ou aux cartes, ou vaquent à leurs occupations.

Pour les Arabes, la religion est le principal mobile de la vie ; tous leurs actes sont réglés par le Coran dont ils suivent aveuglément et très-rigoureusement les prescriptions ; presque tous appartiennent à la secte d'Ati. La suprême ambition de chaque Arabe est de faire, au moins une fois en sa vie, le pèlerinage de la Mecque ; et, de fait, plusieurs y parviennent. En attendant, ils se font circoncire, se rasent la tête, portent tous la barbe, font leurs ablutions très-régulièrement, se prosternent vers la Mecque aux heures de la prière, ne mangent pas de porc, ne boivent de vin qu'en cachette, et observent rigoureusement les jours de jeûne. Dans leur jeunesse, ils ont des allures assez dégagées, mais, dès qu'ils commencent à grisonner, ils marchent plus que lentement, avec un long bâton, les yeux baissés, égrenant leur chapelet et marmottant continuellement des prières. Ils n'ont pas de lieux de réunion, mais ordinairement ils se rassemblent le soir devant les mosquées, avant le chant du muezzin.

"Les Arabes, dit M. Monestier, se faisant un devoir de faire de la propagande pour Mahomet, font de nombreux adeptes dans les populations sakalaves et africaines. Porter la tête rasée couverte d'une calotte rouge ou blanche, se faire circoncire, faire des ablutions, se prosterner avec ostentations vers l'Orient, mettre une longue robe et un turban, cela suffit pour être accepté comme frère par les Islamistes. Les noirs, qui sont de grands enfants, se laissent facilement séduire par l'Arabe à la figure vénérable qui, en égrenant son chapelet, sait leur parler dans leur langue et leur promettre les houris du septième ciel. En général, on rencontre peu de fanatiques parmi les Musulmans à Mayotte ; mais ceux qui ont voyagé en pays arabe, ceux surtout qui ont fait le pèlerinage de la Mecque, sont extrêmement rigides."

Très-superstitieux, les Arabes croient aux philtres pour se faire aimer, obtenir de l'influence sur quelqu'un, ou se faire un présent ; ils achètent, à des sorciers, des amulettes ou des talismans ; ce sont, ordinairement, des écrits mystérieux enveloppés dans un morceau de toile qu'ils se cousent, en bracelet, autour du bras ; j'ai vu un Arabe antalote payer six piastres un semblable chiffon de papier. Lorsqu'un Arabe est atteint d'épilepsie, ou comme ils disent, possédé du diable, sa famille convie ses connaissances pour un jour favorable, déterminé par les phases de la lune ; on assied le malade au milieu d'une grande pièce, ornée pour la circonstance ; les femmes s'accroupissent en cercle, sur des nattes, autour du malade, et les hommes autour des femmes ; elles commencent un chant monotone, s'accompagnant de temps en temps, avec de petites baguettes qu'elles choquent l'une contre l'autre, ou frappant des mains toutes ensemble, pendant que les tam-tams jouent à la porte ; l'orchestre va crescendo avec les accès du malade. De temps en temps, on passe, sur des plateaux de cuivre, des chiques de bétel ou des gâteaux épicés. Enfin, quand le jour va paraître et quand le malade n'en peut plus, chacun rentre chez soi.

A l'époque des fêtes les tam-tams sont très fréquents ; il y en a d'ailleurs toute l'année dès qu'il se trouve une personne assez généreuse pour payer les musiciens et régaler les danseurs. Ceux-ci se forment sur deux files, serrés les uns contre les autres et emboîtent le pas ; ils font des contorsions à droite et à gauche, tous en même temps, tournent sur eux-mêmes, gesticulent avec des sabres, des fourreaux, des bâtons, ou simplement avec les bras ; les deux rangs se rapprochent, s'éloignent alternativement et parcourent lentement les rues les plus larges du village. Les hommes vont les premiers, les femmes suivent, frappant des baguettes et faisant entendre un sifflement strident et prolongé ; ce sont surtout les femmes de service ou d'un rang inférieur, car les femmes d'un certain rang ne paraissent pas dans les processions. Tout cela marche

en cadence, se balançant à droite et à gauche avec la plus grande gravité ; quelques voix chantent les couplets, tous répondent le refrain avec assez d'harmonie ; le chant est, du reste, presque couvert par un tapage assourdissant de tambours, de cornemuses, de clarinettes, de plateaux de cuivre, de cornes, de conques, de crécelles, etc., etc...

Dans chaque fête un peu brillante, les commissaires se tiennent hors des rangs avec une palme et un aspersoir, en argent ou en cuivre, avec lequel ils arrosent d'eau de rose les curieux et les passants. Entre les rangs, après l'orchestre, la personne qui donne le tam-tam marche gravement avec ses intimes, entourée d'esclaves qui portent des plateaux et jettent du riz en l'air comme on jette des fleurs dans nos processions. LA danse se termine par un repas. Quelquefois, ils font l'exercice du sabre ou du bâton ; deux partis se rangent en face ; deux champions se détachent, se portent quelques coups en mesure et en dansant, puis font place à deux autres et ainsi de suite. Ils sont assez adroits, car malgré la cohue il n'arrive presque jamais l'accidents. Pour ce jeu, ils ont à la main gauche un petit bouclier rond, en peau de rhinocéros, qu'ils frappent du plat de leur sabre.

Un jeu intéressant est celui du boeuf ; on attache un jeune taureau par le cou avec une longue corde passée, mais non nouée, autour d'un poteau très-solide, ce qui lui conserve sa mobilité ; l'orchestre joue et une nuée de danseurs s'avancent autour du taureau, faisant des contorsions et l'agaçant. Lorsque le taureau charge un groupe, quelques-uns attrapent le bout libre de la corde et tirent, pendant que d'autres font une diversion. Quelquefois le taureau emporte la corde et alors c'est un sauve-qui-peut général, mais ils le rattrapent bien vite et très-adroitement.

Leur nourriture se compose de riz, d'oeufs, de légumes, de fruits, de viande de boeuf et de cabris, de volaille et de poissons. Quand ils veulent tuer un boeuf, ils le tournent vers la Mecque ; le sacrificateur invoque Allah miséricordieux, et lui tranche la tête. Ils ont en horreur les chiens et les cochons qu'ils détruisent tant qu'ils peuvent ; et si, par hasard, ils sont touchés par un de ces animaux, ils courent bien vite se purifier.

Ils peuvent épouser légitimement jusqu'à quatre femmes, à condition pourtant de pouvoir leur fournir à chacune une chambre séparée ; le nombre des concubines est indéterminé. Se marier veut dire acheter une femme, car c'est un véritable marché ; le coeur ou la volonté de la femme n'y est pour rien ; aussi les divorces sont-ils très-fréquents ; quelques femmes, comme les Romaines, par les consuls, pourraient compter leurs maris par les rhanadans. Une chose pourtant retient maris et femmes, c'est la considération de la dot qu'il faut liquider. Les riches seuls, ou tout au moins les personnes aisées, peuvent se marier légitimement ; les prolétaires vivent en concubinage ; les avortements sont très-nombreux et, si l'on y joint le vice habituel des Arabes, qu'ils ont importé dans les

Comores comme dans tous les pays où ils se sont répandus, on reconnaîtra que sous les dehors les plus austères et les plus purs, cette société arabe cache une profonde dépravation morale.

Ce sont les femmes qui élèvent les enfants jusqu'à l'âge de cinq ou six ans ; on les envoie alors à l'école où, assis par terre, ils répètent leur leçon à haute voix, tous à la fois ; on leur apprend à écrire le souahéli sur des tablettes de bois, avec des roseaux ou des bambous taillés et une encre faite de noir de fumée ; quand les tablettes sont couvertes, on les râcle. Lorsqu'un enfant sait lire le Coran, écrire le souahéli et compter, son éducation est parfaite.

Celui qui doit apprendre un métier fait son apprentissage chez un maître ouvrier. En fait, de métiers, on ne rencontre dans les Comores que des charpentiers, maçons, bijoutiers, forgerons, tailleurs, savonniers et pâtisseries ; les nattes, les pagnes, calottes, paniers, colliers etc. que l'on exporte, sont faits dans les maisons particulières. Les bijoutiers surtout sont très-habiles ; ils ne sont pas adroits à buriner une masse de métal, mais leurs ouvrages au repoussé, en incrustation, ou en filigrane, sont fort bien confectionnés.

Quand ils n'ont pas recours aux sorciers, dans leurs maladies, ils s'adressent à des empiriques dont les pratiques ont des origines raisonnées, mais ceux qui sont aujourd'hui dépositaires des recettes seraient bien embarrassés pour les expliquer. On ne connaît pas au juste la composition des breuvages ou des emplâtres qu'ils ordonnent dans certains cas ; ils font des ventouses par succion avec une corne de boeuf percée et les scarifient, connaissent l'emploi des attelles brisées pour les fractures, cautérisent les ulcères avec le sulfate de cuivre ou des applications à base végétale, et crépissent les varioleux d'une pâte de composition inconnue. Les maladies internes et locales se traitent par l'application d'une pâte jaune sur la partie du corps où siège le mal.

Les Comoriens enterrent leurs morts et leur font des mausolées plus ou moins riches, suivant l'importance du défunt. Autrefois, les tombeaux que construisaient les Arabes étaient beaucoup plus élégants que ceux qu'ils élèvent aujourd'hui. On voit encore, à Mayotte et à Mohéli, les tombeaux des premiers Sultans chiraziens ; ils sont tous bâtis dans le même genre et ne diffèrent que par l'ornementation. Celui d'Haïssa, à Mayotte, est un cube creux en ciment avec socle, corniche et couronnement, éclairé à l'intérieur par des ouvertures en forme de trèfles. Il était orné d'applications de porcelaine, à fleurs bleues, dont il reste des fragments.

Sur le morne de Fongouzou, à Mayotte, on voit quelques sépultures rectangulaires en pierres taillées, plantées dans le sol ; l'intérieur du tombeau est éclairé par deux échancrures, en forme de V, et couvert par une grande pierre taillée en dos d'âne.

Pour les Arabes de basse classe, on se contente de planter verticalement, autour de la fosse, un cordon de pierres

plates disposées en ellipse; on remplit l'intérieur de cette ellipse avec une espèce de béton rouge, et on place au-dessus un coquillage (tridacne vulg. bénitier), ou un fragment de sajoie. Ces précautions, sans utilité à Mayotte où il n'y a ni hyènes ni chacals, ont été probablement inspirées, dans l'origine, par la crainte de voir les corps déterrés par les animaux carnassiers.

La justice est rendue par des cadis, tous Arabes et Mahométans; mais les causes graves sont jugées par les Sultans, en présence de leurs cadis et des seigneurs assemblés en kabar. Le seul texte de loi est le Coran; quelques cadis ont des recueils manuscrits de jurisprudence musulmane; leurs arrêts sont généralement sages. Malheureusement ils achètent leur place et, pour se rembourser, ne demandent qu'à se laisser corrompre; aussi est-il bien rare que le plus riche plaideur n'ait pas raison. Voici quelques jugements qui donnent une idée de l'esprit et de la forme de leurs sentences :

On me demande : Quelqu'un a loué un boutre pour un prix convenu et un temps convenu; le boutre a fait naufrage avant l'expiration du temps convenu; celui qui a loué le boutre doit-il payer la totalité du prix convenu ou seulement une partie ?

Je réponds à celui qui m'a posé ces questions qu'il ne doit rien payer; car le boutre ayant fait naufrage, le marché est fini; et le maître du boutre ne doit fournir un autre boutre pour transporter les marchandises de celui qui a loué le premier boutre. S'il avait loué le premier boutre pour transporter des marchandises d'un lieu à un autre et que le boutre eût fait naufrage, le propriétaire serait obligé d'en fournir un autre pour transporter les marchandises désignées; mais on a loué un boutre pour un temps déterminé, le propriétaire n'en doit pas un autre. Celui qui l'a loué doit payer seulement la moitié du prix de louage convenu et non le prix du boutre. Dieu seul sait tout.

Cadi d'Anjouan

On m'a demandé : Quelqu'un a loué un boutre, est-il maître de déterminer la nature du chargement, ou le propriétaire a-t-il le droit de l'empêcher d'embarquer telles ou telles choses ?

Je réponds : le preneur peut charger ce qui lui convient, le bailleur n'a rien à y voir. A moins qu'ils ne soient convenus, lors du bail, de la nature du chargement. Dieu est le meilleur juge.

Cadi d'Anjouan

On m'a demandé : Quelqu'un est chargé par une personne d'aller chercher sur un boutre des esclaves dans un port indiqué; le boutre et les esclaves appartiennent à cette personne; l'envoyé n'a pas fait embarquer les esclaves parce qu'il a eu peur des chrétiens; doit-il payer une somme au propriétaire du boutre et des esclaves pour n'avoir pas fait embarquer les esclaves ?

Je réponds qu'il ne doit rien payer ; car ils savaient tous deux, au moment du contrat, que les chrétiens défendent de faire la traite des nègres, sans avoir un délégué à bord. Dieu est le meilleur juge.

Cadi d'Anjouan

Que le Clément dont j'implore le secours me donne l'intelligence afin que je réponde à ces questions :

On m'a demandé : Quelqu'un a loué un boutre pour un voyage déterminé ; le boutre a fait naufrage ; celui qui a loué le boutre doit-il en payer la valeur ?

Je réponds : Celui qui a loué un boutre n'est responsable que de sa bonne garde ; la main qui a loué est comme celle qui a reçu la garde ; si celui qui a loué le boutre s'en est servi pour l'usage convenu et sans manquer à ses devoirs de bon gardien, il ne doit rien. Dieu seul est sage.

Cadi d'Anjouan

On me demande : Quelqu'un a été chargé d'une mission ; il n'a pas rempli cette mission, dans la crainte de perdre le boutre et le chargement ; doit-il indemniser celui qui l'a chargé de cette mission ?

Je réponds : Si celui qui a été chargé d'une affaire ne l'a pas accomplie parce qu'il se serait mis en danger de perdre le boutre et le chargement, il ne doit rien ; car celui qui est chargé d'une affaire doit veiller aux intérêts de celui qui a eu confiance en lui ; il doit faire tous ses efforts, à la fois, pour la réussite de l'affaire et pour la conservation des biens qui lui ont été confiés. Après cela, si la perte est arrivée par sa faute, il doit payer le dommage ; si, au contraire, il a fait son possible pour conserver les biens, il ne doit rien ; conformément au Livre. Dieu seul est sage.

Cadi de la grande Comore

Le commerce et la navigation ont été introduits dans les Comores par les Arabes. Les Comoriens ne construisent et n'emploient que des boutres. Cette sorte de bateau est répandue dans toute la mer des Indes et bien connue avec son mât unique penché sur l'avant, sa grande voile latine, son château d'arrière, sa proue relevée et ornée à son extrémité d'une palme ou d'une volute, comme les galères antiques. On les distingue, d'après la forme de l'avant, en baala, boutre à proue allongée, handja, à proue recourbée, et baïden, à proue taillée verticalement. Depuis plusieurs siècles, les Comoriens parcourent, avec ces boutres les ports de Madagascar, de la côte d'Afrique et de l'Inde. Ces boutres jaugent de 5 à 90 tonneaux presque tous sont munis de compas ; bons marcheurs quand ils ont le vent arrière ou grand large, ils ne peuvent gagner dans le vent parce que, obligés de se servir du vent pour changer la voile, ils virent vent arrière et perdent dans la manoeuvre ce que la bordée leur avait fait gagner.

Lors de l'arrivée des Européens dans la mer des Indes, les Comoriens se servaient aussi de barques cousues comme les chelingues de l'Inde ; mais cet usage a disparu. Leurs pirogues

sont de deux sortes : les unes sont faites d'un seul tronc de takamaka, dreusé au feu et à la gouge en ménageant les encoches des bancs et l'emplanture du mât ; elles sont arrondies et terminées, à chaque extrémité, par une pomme qui sert à amarrer la voile, faite de rabanes ; cette espèce de voile, forte et légère, a l'avantage d'augmenter très peu de poids lorsqu'elle est mouillée ; les cordages sont en brou de cocotier. Ces pirogues pontées à l'avant et à l'arrière, ont de six à dix bancs, et, suivant leurs dimensions, peuvent contenir de deux à vingt personnes. Avant de les mettre à l'eau, on les imprègne d'huile de requin. Toutes ont un balancier sur lequel passe une partie de l'équipage lorsqu'on marche à la voile et que le vent fraîchit ; sans cette précaution, la pirogue chavirerait ; lorsque le balancier est sous le vent, deux hommes passent sur les perches de soutien du balancier, qui dépassent la pirogue d'environ 1m,50.

L'autre espèce, appelée lakampiar, est faite de plusieurs morceaux ; elle est très-étroite, taillée en lame de couteau, et ne pourrait tenir sur l'eau sans balancier ; on lui en donne ordinairement deux : l'avant très-effilé et légèrement relevé se termine par un tranchant vertical surmonté d'une volute ; souvent on y peint deux grands yeux qui lui donnent l'air d'un poisson ; elle marche également à la voile et à la pagaie, mais elle n'est pas capable de tenir contre une grosse mer, comme l'autre peut le faire.

Avec les pirogues d'une seule pièce, les noirs passent fréquemment d'une Comore à une autre, quelquefois même des pêcheurs sont arrivés de Madagascar à Mayotte dans de semblables pirogues, faisant en pleine mer et par de gros temps, un trajet d'une centaine de lieues.

Avant l'installation des Européens, les Comores ne produisaient aucun article d'exportation, mais leurs bateaux transportaient en Arabie les produits de Madagascar et de la côte d'Afrique. En 1614, les Hollandais en trouvèrent dans les ports de la mer Rouge, où ils se rendaient tous les ans avec la mousson de S.-O., en passant par les marchés de la côte orientale d'Afrique. Un peu plus tard, Flacourt les trouva à Madagascar : "Cette rivière, dit-il, descend d'une grande montagne qui est au milieu de l'isle, de laquelle descend une autre rivière du même nom, qui court devers l'ouest, dans une grande baie fréquentée par ceux des isles de Comoro, dont l'habitation se nomme Taulangh, ou Itolle. Cette montagne est dans le pays des Ancianactés qui sont riches en or, boeufs et riz..

"Ensuite le long de la mer de l'ouest, le país se com-
me Andouvouche, qui signifie baie. Ceux des isles Comore fré-
quentent avec des barques et y viennent acheter du ris, des
pagnes de soye et des esclaves ; et troquent de l'argent pour
de l'or ainsi que j'ay appris."

Le principal commerce des Comoriens a toujours été la traite des esclaves. Autrefois ils allaient les vendre dans les ports de la mer Rouge; mais vers la fin du siècle dernier, et jusqu'à l'établissement des Français à Mayotte, ils les apportaient de Madagascar et de la côte d'Afrique dans les Comores, où les négriers Européens venaient les chercher. Aujourd'hui que les boutres ne peuvent se charger, qu'en secret, de cette lucrative marchandise et qu'ils ont de sérieux dangers à courir en faisant la traite, ils se bornent à transporter du riz, des boeufs et des rabanes de Madagascar, et vont chercher à Zanzibar et à Bombay des produits manufacturés qu'ils consomment dans les Comores ou échangent à Madagascar.

Les Arabes (je ne veux parler que de ceux qui sont purs de tout mélange avec les Malgaches, les nègres ou les Antalotes) ne représentent qu'un dixième environ de la population totale.

VII. L A N G A G E

Langage.- Ecriture.- Calendrier.- Numération.-

Du souahéli et du malgache, il s'est formé dans les Comores un idiome véritablement indigène, l'antalote, qui renferme, en outre, plusieurs mots cafres. L'Antalote est à peu près exclusivement parlé dans les campagnes et les villages; les villes parlent souahéli.

Bien que les caractères souahélis aient été empruntés à la langue arabe, il y a de telles différences, dans la manière d'écrire cette langue et ce dialecte, qu'un Arabe ne peut pas lire le souahéli et réciproquement un souahéli, l'arabe, à moins d'en avoir fait une étude spéciale; cela tient à ce que les mots souahélis sont hérissés de points et d'accents qui ont une signification particulière et remplacent les voyelles. Le souahéli des Comores n'est, du reste, qu'un patois de celui de Zanzibar. Voici quelques mots usuels du souahéli des Comores et de l'antalote :

| | A | |
|---------------|-----------------|-----------------|
| | <u>Souahéli</u> | <u>Antalote</u> |
| Air (élément) | Poumon | Poumousi |
| Ambition | Oupenda | Oupenda |
| Amitié | Niango | Fakatia |
| Amour | Mahaba | Manzo |
| Andre | Nangga | Andidja |
| Année | Mouaka | Mouaka |
| Arbre | Mouti | Kakasou |
| Arc | Tcharé | Houta |
| Argent | Féda | Fandzava |
| Assez | Bassi | Bassi |
| Attendre | Kousabouri | Sabouri |
| Avarice | Baïli | Baïli |

B

Bain
Baleine
Banane
Baobab
Barbe
Bâton
Beaucoup
Beurre
Blanc
Bleu
Boeuf
Boire
Bois
Bon
Bouc
Bouche
Boutre
Bras
Brise

Tahouasa
Mongoumé
Dizi
Bouyou
Dévou
Bakor
Nihingui
Samouli
Gniopé
Kiani Kiouhili
Ombé
Kounoua
Miti
Guéma
Béhoué
Kinioua
Diassi
Moukouo
Pépo

Tahouasa
Mongoumé
Onzi
Bouyou
Soumoutsi
Kibahi
Marou
Soudounounou
Malandé
Handéta
Aombé
Minou
Miri
Mahéva
Bengué laï laï
Vava
Bouti
Tanga
Tsouki

C

Canard
Canon
Canot
Cancrelat
Cent
Cent-pieds
Chagrin
Chaine
Chaise
Chat
Chant
Chaud
Chauve-souris
Chemin
Cheveu

Bapa
Moudzinga
Boutikéli
Kalalaoui
Mia
Tamboui
Hamou
Silsil
Kiti
Paka
Kouimba
Ari
Dema
Djia
Tchongui

Doukouti
Tafoumbou
Machoua
Kalalaoui
Satou
Tamboui
Ousouni
Silsil
Fipetaha
Tabia
Niandza
Mafana
Fanihi
Lala
Maramara (les
nombreux).

Chèvre
Chien
Cinq
Citron
Cochon
Coco
Colère
Collier
Coq
Corail
Corbeau
Corde
Corne
Cou
Couteau
Cri
Crache
Cuivre

Bouzi
Boua
Tano
Dimou
Enguérroué
Nasi
Azéra
Tchanga
Diogo
Maridjani
Gahoua
Kamba
Gnionga
Tchingo
Kissou
Azani
M'tongui
Châba

Bengué
Fandoka
Païpou
Kouha
Lambou
Vaniou
Mélouki
Grésa
Kolahi
Maridiani
Gouaka
Oussi
Apoundou
Voussou
Messou
Kouadini
Sadjoua
Tchâba

D

| | | |
|-----------|-----------|--|
| Dent | Mêno | Hihi |
| Descendre | Kouchouka | Witsoutsou |
| Deux | Bili | Rohi |
| Dieu | Mongou | Moiniesi Mongou (créateur de l'univers) |
| Dimanche | Foumobili | Foumobili |
| Dix | Koumi | Foulou |
| Dizaine | Mingo | Foulou |
| Douceur | Soukalina | Moura |

E

| | | |
|--------|-----------|-----------------|
| Eau | Magi | Mahetaka, ranou |
| Eclair | Péni | Mivêlatsi |
| Ecrire | Kouandika | Kouandika |
| Enfant | Kidiana | Tsaki |
| Epaule | Béga | Mavégani |
| Etoile | Gniota | Anakinta |

F

| | | |
|-----------------|-----------|----------------|
| Faible | Dzahéf | Mafouté |
| Femme | Mananké | Ambisafi |
| Fenêtre | Djouabaka | Djoubaka |
| Fer | Tghouma | Vi |
| Fête | Hidi | Idi |
| Feu | Moto | Mahamahû, afou |
| Flèche | Chimbé | Chimbé |
| Fleur | Mahoua | Mahoua |
| Fort | Gouvoufou | Mahêré |
| Fourmi | Soutsou | Vitki |
| Franc (monnaie) | Robo | Kirobo |
| Froid | Bardi | Manitsi |
| Front | Houssou | Andi |

G

| | | |
|-------------|---------|---------|
| Gourmandise | Roumbi | Roumbi |
| Gouvernail | Soukani | Soukani |
| Grand | Kouba | Bé |
| Grappin | Nangga | Andidja |
| Gros | Néné | Bé |

H

| | | |
|-------|-------------|---------|
| Hami | Bohodza | Adouhi |
| Herbe | Madjiani | Malavou |
| Heure | Sa | Oukati |
| Homme | Mouenamoumè | Lailai |
| Huile | Mafouta | Kouliki |
| Huit | Nané | Valou |

I

| | | |
|-----|---------|-------|
| Ici | Apa | Apa |
| Ile | Kissoua | Nossi |

J

| | | |
|----------|-----------|----------|
| Jalousie | Ouïvou | Mamarahi |
| Jamba | Mégouhou | Tambouki |
| Jaune | Mandjiano | Ména |
| Jeudi | Iahoua | Iahoua |
| Jeune | Kidiana | Tsaki |
| Jour | Tsikou | Tsouva |
| Juge | Kadi | Kadi |
| Jugement | Oukouné | Oukouné |

L

| | | |
|-----------|-------------|---------------------------------|
| Lac | Ziia | Ziani |
| Lait | Zioua | Rounounou |
| Lampe | Combelata | Combelatsa |
| Langue | Oulini | Lêla |
| Larmes | Miatosi | Rancou massou (eau des yeux) |
| Lentement | Polli | Moura |
| Lettre | Ouaraka | Ouaraka (vas-vite) |
| Lite | Kousouma | Mitsourou |
| Lit | Kitanda | Kibani |
| Livre | Kitou | Tchouho |
| Loi | Tchara | Tchara |
| Louis | Robo dabou | Robo dabou (franc d'or) |
| Lumière | Ta | Fandzava |
| Lundi | Foumo rarou | Foumo rarou |
| Lune | Mouèzzi | Diafandzava |

M

| | | |
|--------------|-------------|-------------|
| Maki | Comba | Acomba |
| Maladie | Oankoujoua | Arêtè |
| Mains | Kiouhandza | Toundou |
| Maison | Gniomba | Tahougou |
| Manger | Koukoula | Mina |
| Mangue | Manga | Manga |
| Manioc | Mohogou | Mohogo |
| Marli | Foumonè | Foumonè |
| Mât | Mingoti | Mangori |
| Matin | Souboui | Marandahi |
| Mensonge | Ourongou | Mavandé |
| Mer | Bahâri | Bâri |
| Mercredi | Foumotsanou | Foumotsanou |
| Mère | Mama | Nané |
| Meurtre | Adouhi | Adouhi |
| Midi (heure) | Moutchena | Matsa |
| Mille | Aïf | Anirou |
| Mois | Mouèzzi | Raki |

Monnaie
Montagne
Monter

Mort
Mosquée
Moustique
Mur

Tourtourou
M'liña
Koukoueña

Koufa
Moskété
M'bou
Oukouta

Tourtourou
Bongou
Manouga

Maté
Moussikiri
Alohi
Koura

N

Naissance
Natte
Navire
Nez
Noir
Non
Nuage
Nuit

Koussalioua
Moukeka
Iasi
Poua
Gniaoussi
Acha
Ouhingou
Ousikou

Ateraka
Dao
Iasi
Ourou
Mahiti
Tsizi
Ouhingou
Matoungali

O

Oeil
Oeuf
Oie
Oiseau
Ongle
Or

Kitchou
Diahi
Guissi
Dégué
Kofou
Dabou

Guidchoua
Fandataka
Guissi
Vourou
Hohou
Fandzavamena
(argent jaune)
Tsouaka
M'soufi
Itsi
Tsoukibé
(vent grand)

Orange
Oreille
Oyi
Ouragan

Tchounga
Tchikio
Divo
Djarba

P

Pagaie
Palétuvier
Palmier

Papangue
Parenté
Parler
Pars (imp;)
Patate
Père
Petit
Peu
Piastre
Pied
Pierre
Pigeon
Pirogue
Plomb
Pluie
Poisson
Poitrine
Poivre

Kafi
Koko
Moutendé

Kosi
Diama
Kousema
Menda
Patata
Baba
Dogo
Kidogo
Reali
Gniamigou
Djioué
Dioua
Galoua
Rissani
Voua
Tsamaki
Kifoua
Pilpil

Fibé
Aaoko
Moutendé

Papang
Lougou
Mitsoula
Madiani
Mataïde
Baba
Keli
Kelikeli
Parata
Gniamigou
Vatou
Dioua
Laka
Toukouningui
Malé
Filao
Tata
Mango

Porte
Poudre
Poule
Prêtre
Prière
Puits

M'langgo
Barouti
Koukou
Loufi
Louala
Kissima

Varavara
Poundé
Akokou
Loufi
Loulala
Kissima

Quatre

Q

Nè

Effati

R

Rat
Remède
Repa
Requin
Rire
Rivalité
Rivière
Riz
Robe
Rocher
Roi
Rose (fl.)
Rouge

Bania
Dahoua
Takoula
Papa
Koutchéka
Adouhi
Nouto
Pounga
Kitongoua
Diabani
M'falmé
Ouardi
Gniekoundou

Valavou
Aouli
Ani
Akéou
Ouméhé
Adouhi
Nouro
Vari
Kiongoua
Vatou
Ampadjaka
Ouardi
Andéta

S

Sable
Sabre
Sagala
Samedi
Sang
Scorpion
Sel
Semaine
Sept
Serment
Serpent
Singe
Soir
Soleil
Sommeil
Sou (monnaie)
Source
Souvent

Moutchanga
Panga
Foumo
Foumotsi
Damou
Gué
Tchouvi
Foumo
Saba
Viapo
Gnioka
Mouréka
Diioni
Djoua
Singuizi
Pessa
Guitolamagi
Daïma

Alanga
Panga
Sabaoua
Foumotsi
Lihou
Gué
Sira
Hérémamahi
Fitou
Fipou
Bibilava
Antavarou
Ariva
Dzouva
Natoro (autre)
Marké (mort)
Guitomalage
Fadzahi

T

Table
Terre
Tête
Toit
Tombeau
Tonnerre
Tortue
Toujours
Trois

Méssa
Intchi
Kitchoua
Outo
Kabouri
Raâdi
Namba
Koullamara
Rarou

Méssa
Tani
Louha
Outo
Djara
Outouki
Fanou
Koulla dzouva
Mamoukou

| | | |
|-----------------|---------------|-----------------|
| Trop | Gniengui | Lotsi |
| Tuer | Kouhouhoua | Mamounou |
| | <u>U</u> | |
| Un | Modjia | Raki |
| Univers | Moiniesi | Moinesi |
| | <u>V</u> | |
| Venir | Koudjia | Avi |
| Vendredi | Djouma | Djouma |
| Vent | Djarba | Tsouki |
| Ventre | Mimba | Kibou |
| Vérité | Kouéli | Ankiténi |
| Verre | Bellaor | Bellaor |
| Vert | Kianikivitchi | |
| Veste (corsage) | Kisibao | Kanezou |
| Vêtement | M'gouho | Siki |
| Viens (imp.) | Djo | Avia |
| Vieux | Koujou | Taniki (près de |
| Village | Moudji | Tana (terre |
| Violence | Ragabi | Ragabi |
| Vite | Araka | Malaki |
| Voile | Tanga | Lahi |
| Voix | Sahouti | Féhou |
| Vol | Ouivi | Pangalè |
| | <u>Y</u> | |
| Yeux | Madchou | Massou |

CALENDRIER

se Les Comoriens comptent le temps comme les Arabes et servent de leur calendrier, avec quelques légères différences dans l'écriture et la prononciation des termes. L'année se partage en douze mois :

| | |
|----------------------|---------------------|
| 1° Maharam | 2° Soufour |
| 3° Râbi-el-aouel | 4° Rabi-tani |
| 5° Djoumadi-el-aouel | 6° Djoumadi-el-aker |
| 7° Aradjiab | 8° Schahaban |
| 9° Ramadan | 10° Schahouel |
| 11° Dzulkadi | 12° Dzulhadji |

Excepté le jeudi et le vendredi qui ont des noms particuliers, les jours de la semaine se comptent : de la semaine jour premier, deux, etc...

| | |
|-------------|-------------|
| 1er Samedi | Foumotsi |
| 2e Dimanche | Foumovili |
| 3e Lundi | Foumourarou |
| 4e Mardi | Foumonè |
| 5e Mercredi | Foumotsano |
| 6e Jeudi | Iahoua |
| 7e Vendredi | Djouma |

NUMERATION

Ils emploient, pour compter, le système décimal des Arabes.

| | <u>Souahéli</u> | | <u>Antalote</u> |
|-----------|-----------------|--|-----------------|
| Un | Modjia | | Raki |
| deux | Bili | | Rohi |
| trois | Rarou | | Mamoukou |
| quatre | Nè | | Effati |
| cinq | Tsano | | Taïpou |
| six | Sita | | Tchouta |
| sept | Saba | | Fitou |
| huit | Nanè | | Valou |
| neuf | Tchinda | | Tsivi |
| dix | Koumi | | Foulou |
| vingt | Mingobili | | Rohifoulou |
| trente | Mingorarou | | Mamoukou-foulou |
| cinquante | Mingotsano | | Païpoufoulou |
| cent | Miia | | Satou |
| Mille | Alf | | Arivou |

De dix à vingt, on compte dix et un, dix et deux, dix et trois, etc..., en ajoutant na entre koumi et le chiffre des unités, exemple :

| | <u>Souahéli</u> | <u>Antalote</u> |
|------|-----------------|-----------------|
| Onze | Koumi-na-modjia | Foulou-na(raki |

Et ainsi de suite jusqu'à vingt.

Pour trente, quarante, cinquante, soixante, etc., on dit : dizaines trois, dizaines quatre, dizaines cinq, dizaines six, etc., Les nombres intermédiaires se comptent en ajoutant na et le nombre des unités à celui des dizaines, par exemple :

| | <u>Souahéli</u> | <u>Antalote</u> |
|----------------|---------------------|--------------------------|
| Vingt-et-un | Mingobili-nà-modjia | Rohifoulou-nà-raki |
| Quarante-trois | Mingoné-nà-rarou | Effatifoulou-nà-mamoukou |